GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

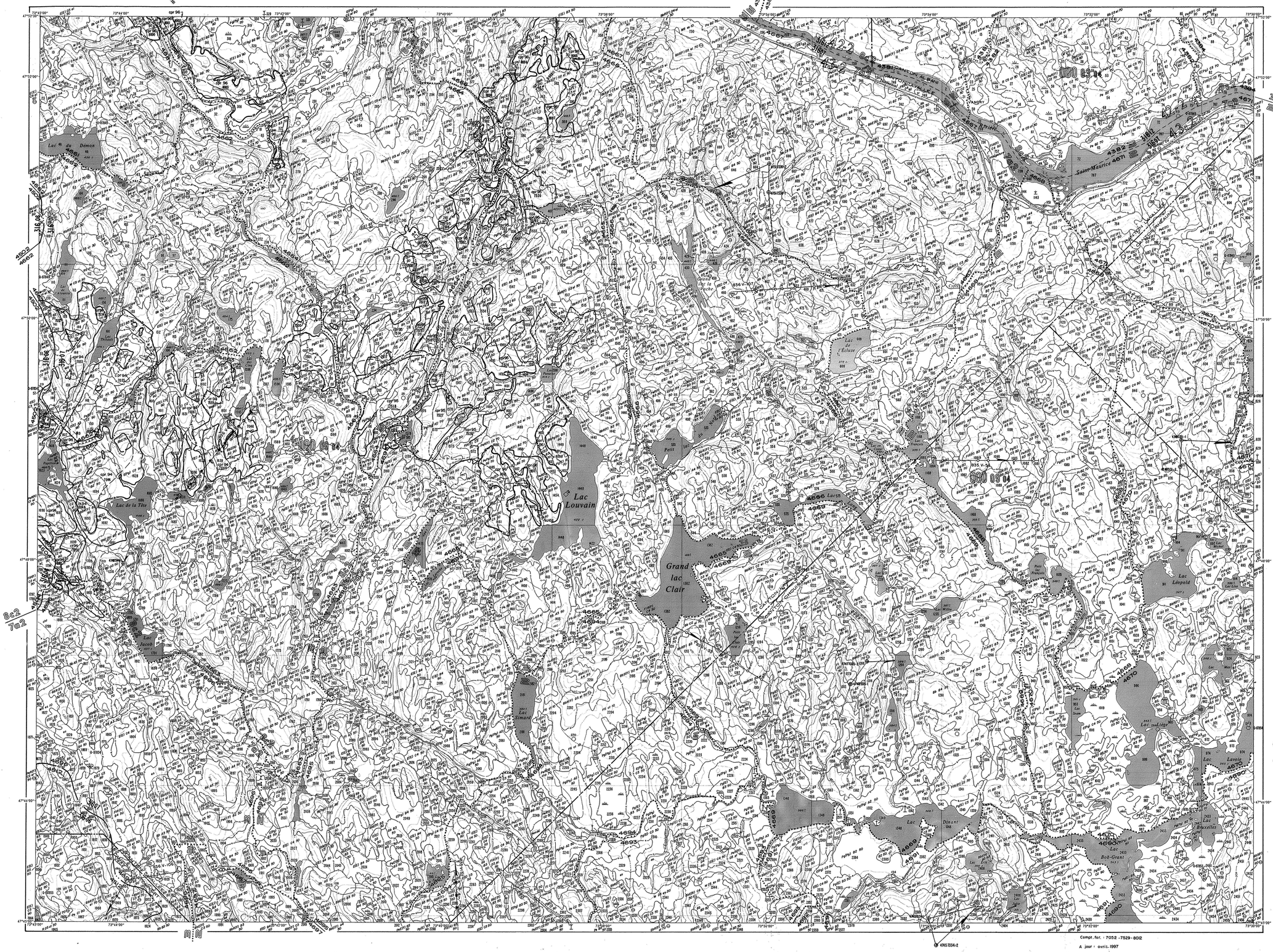

Compt. for. : 7052 -7529- 8012

A jour : avril. 1997

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des sous-pâtres sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, sourgeons
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevoir
Ancrage, bouée d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes successives	cbs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à jardiner par dégagement des tiges d'avenir	cja
Coupe par bouquets	cbq
Bridage partiel (abrupt ou à pied)	v.p
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	pr
Ensemencement naturel	ens
Ensemencement artificiel	ena
Espèce commerciale	esc
Récolte dans les bulbes boisées (désormis libres)	ecb

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pn)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— à pin rouge	R (Pr)
— à pin gris	R (Pg)
— à mélèze (cultivé)	R (L)
— à sapin et/ou épinette	R (SEPG)
— à thuya (cultivé)	R (Th)
(plantation)	R
Pinèdes	P
— (épinettes noire et/ou blanc rouge occupent plus de 75% de la portée réduite)	P (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	P (Pn)
— à pin blanc	P (Pb)
— à pin rouge	P (Pr)
— à pruche	P (Pu)
— à épinette noire et/ou pin rouge	P (Pn Pr)
— à pin rouge	P (Pr)
— à pin gris	P (Pg)
— à sapin et/ou épinette	P (SEPG)
(plantation d'épinette blanche)	P (E)
(plantation d'épinette rouge)	P (Pr)
(plantation d'épinette noire)	P (Pn)
(plantation d'épinette rouge)	P (Pr)
Sapinières	SB
— le sapin est/et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée réduite	SB (S)
— à thuya (cultivé)	SB (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	SB (Pn)
— à pin blanc et/ou pin rouge	SB (Pb)
— à pin rouge	SB (Pr)
— à pin gris	SB (Pg)
— à pruche	SB (Pu)
— à mélèze	SB (L)
— à prédominance de sapin feuillu	SB (F)
(plantation)	SB
Pinèdes à pin rouge	Pr
— — — — et/ou sapin	Pr (S)
— — — — et/ou rouge (épinettes occupent plus de 75% de la portée réduite)	Pr (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Pn)
— — — — avec mélèze	Pr (L)
— — — — avec pruche	Pr (Pu)
— — — — avec pin blanc et/ou épinette blanche	Pr (Pb)
(plantation)	Pr
Pinèdes à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réduite)	Pg (Pg)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Pn)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Pn)
— — — — avec mélèze	Pg (L)
— — — — avec pruche	Pg (Pu)
— — — — avec pin blanc et/ou épinette blanche	Pg (Pb)
— — — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
(plantation)	Pg
Pinèdes à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réduite)	Pg (Pg)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Pn)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Pn)
— — — — avec mélèze	Pg (L)
— — — — avec pruche	Pg (Pu)
— — — — avec pin blanc et/ou épinette blanche	Pg (Pb)
— — — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
(plantation)	Pg
— — — — Plantation de pin sylvestre	Ps
Cédrières	C
— le thuya occupe plus de 75% de la portée réduite	C (C)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (Pn)
— — — — à bouleau	C (Bp)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — — à pin rouge	C (Pr)
— — — — à pin gris	C (Pg)
— — — — à pruche	C (Pu)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
(plantation de thuya)	C
Pruchaies	Pu
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réduite)	Pu (Pu)
— — — — à thuya (cultivé)	Pu (T)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — — — à mélèze	Pu (M)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — — — à pin rouge	Pu (Pr)
— — — — à pin gris	Pu (Pg)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (SE)
(plantation de thuya)	Thu p
MÉLÈZES	M
— le mélèze occupe plus de 75% de la portée réduite	M (M)
— à thuya (cultivé)	M (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— à pin rouge	M (Pr)
— à pin gris	M (Pg)
— à pruche	M (Pu)
— à sapin et/ou épinette blanche	M (SE)
(plantation de mélèze européen)	M (L)
(plantation de mélèze japonais)	M (L)
(plantation de mélèze brun)	M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus à prédominance résineuse	F (R)	F (R)
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BJ (E)	BJ (E)
Feuillus à résineux tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
Peuplements avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — — — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — — — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
Cédrières avec épinette noire ou rouge	C (E)	C (E)
Cédrières résineuses	C (R)	C (R)
Cédrières à feuillus tolérants	C (F)	C (F)
— sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— à essences intolérantes	F
— à essences tolérantes	F
— sur station humide	F
(plantation)	F
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BP
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplements à peuplier	Pe
Cédrières à peuplier	C (Pe)
Érablières	E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (BP)
— à bouleaux jaunes	E (BJ)
— à peupliers	E (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantations de feuillus	F (P)
— de bouleau jaune	BJ (P)
— de peuplier	P (P)
— de peuplier hybride	PH (P)
— de tilleul d'amérique	F (P)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sd
Tourbière	tb
Marécage	m

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dominir	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpl
Chablis partiel	cp
Chablis total	ct
Brûlis partiel	bp
Brûlis total	bt

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 1 à 50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	bt
Chablis total	ct
Épidémie sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
X1 (sans)	0-20 ans
X2 — —	21-40 —
X3 — —	41-60 —
X4 — —	61-80 —
X5 — —	81-100 —
X6 — —	101-120 —

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (sans)	30-70 (sans)
80-20 —	30-80 —
80-30 —	30-80 —
80-50 —	50-80 —
80-60 —	60-80 —
80-70 —	70-80 —

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m	17m	12m	7m	4m	
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Plat	0 à 30 %	
Légère	31 à 40 %	moins
Modérée	41 à 50 %	+
Forte	51 à 60 %	++
Abrupte	61 % et plus	+++

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 sp 50 m G — densité — classe de perte — classe d'âge — perturbation — classe de hauteur — origine — type de couvert — groupement d'essences

P. C5 cd 101 — classe de perte — classe d'âge — année de l'origine — origine — classe de hauteur — type de couvert — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : FOR INTERNATIONAL LTÉE
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	4
Unité de gestion	43*-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	2*
Mode de tenure ou de gestion	000 06 04
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	3160*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	32900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4384*
Région écologique	7a2*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-1 S.E.	32-A-4 S.O.	32-A-3 S.E. S.O.
31-O-16 N.E. S.E.	31-P-13 N.O. S.O.	31-P-14 N.E. N.O. S.E. S.O.
31-O-9 N.E. S.E.	31-P-12 N.O. S.O.	31-P-11 N.E. N.O. S.E. S.O.

31 P/13 S.E.